

Les TPE ont toujours de gros problèmes de trésorerie

Par L'EXPRESS.fr avec AFP , publié le 27/06/2016 à 15:49 , mis à jour à 17:56



44% des TPE ont connu des difficultés de trésorerie et une dégradation de la situation en 2015. istock

44% des très petites entreprises affirment avoir connu des difficultés de trésorerie l'an dernier, révèle une étude. Et les banques ne les soutiennent pas toujours.

L'année 2015 a été difficile pour les TPE. Près de la moitié d'entre elles ont vu l'état de leur trésorerie se dégrader ces douze derniers mois, indique un sondage* publié lundi 27 juin.

44% des TPE ont ainsi fait état d'une dégradation de leurs finances. Elles ne sont que 18% à avoir constaté une amélioration de la situation.

Le phénomène est plus critique dans l'industrie - où 57% des très petits patrons ont ressenti une dégradation - et le BTP (58%).

Les banques ne les soutiennent pas toujours

Pour autant, seuls 27% des chefs d'entreprises de moins de 20 salariés ont engagé des démarches liées à des besoins de trésorerie auprès de leur établissement financier.

Quelle est l'attitude des banques face à cette situation? Dans moins de la moitié des cas, elles refusent un découvert aux entreprises. Pourtant, les besoins ne sont pas faramineux puisque 88% de ces demandes de découvert se situent en dessous de 15 000 euros et 49% en dessous de 5 000 euros.

Seules 24% des entreprises obtiennent un crédit de trésorerie.

En revanche, "le crédit classique apparaît être le principal moyen alloué par les banques pour répondre aux besoins d'investissement mobilier des dirigeants", avance l'étude. 62% des personnes interrogées en ayant reçu un.

Bientôt des micro-crédits de trésorerie pour les TPE?

Pour juguler les frais et agios bancaires, plus de la moitié des chefs d'entreprise seraient prêts à contracter des crédits classiques à des taux 3 fois plus élevés que les taux de marché.

Ce constat n'est pas nouveau et fait écho aux propositions du député Laurent Grandguillaume, suggérant que [Bpifrance](#) pourrait accorder des [micro-crédits de trésorerie](#) allant de 5 000 à 15 000 euros aux TPE. Expérimenté en [Ile-de-France](#)

pour le moment, le dispositif pourrait être étendu et constituer une amélioration de la situation.

Bien qu'en difficultés sérieuses, les TPE semblent visiblement peu décidées à avoir recours à un tiers, comme le [Médiateur du crédit](#). 1% des dirigeants seulement affirment l'avoir contacté. Un chiffre qui s'explique en grande partie par la méconnaissance des chefs d'entreprise: 58% d'entre eux ignorent tout du dispositif.

* étude réalisée par OpinionWay pour le Syndicat des indépendants (SDI) sur un échantillon de 1 208 dirigeants dont les entreprises comptent entre 0 et 19 salariés.